



Mairie

Varennes-sur-Seine

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs RUIZ José, THILLAYS Bernard, MITOT Jean, AOUAOU Harcen, BENATO Yannick, CARRION Marc, LEMAUR Gilles, LUYINDULA Pierre, KRSANIC Cédomic

Mesdames GAUTHIER Catherine, GADEAU Sylvie (arrivée à 18h55), AVRIL Elisabeth, KAYGISIZ MASSON Aurélie, WAHL Agnès, PASCAL DE RAYKEER Brigitte.

ETAIENT REPRESENTES :

Monsieur CHOMET Francis représenté par Monsieur THILLAYS Bernard
Monsieur GOSSEREZ Alain représenté par Madame GAUTHIER Catherine
Madame ROUSSELET Marie-Annick, représentée par Monsieur BENATO Yannick
Madame DUPRE Maryse représentée par Madame AVRIL Elisabeth
Madame FONTENAILLE Marie-Hélène représentée par Madame GADEAU Sylvie
Madame GRANET Isabelle représentée par Monsieur MITOT Jean
Madame KAYGISIZ Denise représentée par Madame KAYGISIZ MASSON Aurélie
Monsieur MEUNIER Jacky représenté par Monsieur RUIZ José

Secrétaire de Séance :

Monsieur THILLAYS Bernard.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2016.

Le Maire demande à l'ensemble des élus présents si des observations sont à émettre sur le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2016. Aucune observation n'est émise.

Le Procès-verbal de la séance du 22 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

1) PLAN LOCAL D'URBANISME – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD) :

Le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD bâti autour de 4 axes :

1. Assurer la pérennité et l'attractivité des pôles d'activités et encourager le dynamisme économique et commercial, générateurs d'emplois
2. Encadrer le développement des différents modes de déplacements sur la ville (mobilité entre quartiers, déplacements routiers et circulations douces, desserte des zones d'activités)
3. Préserver les espaces naturels, valoriser le patrimoine paysager (environnement, trame verte et bleue)
4. Favoriser un développement harmonieux de la ville respectueux de la qualité paysagère et architecturale sur l'ensemble du territoire communal (croissance modérée de la population, diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale, amélioration de certaines entrées de ville)

Ce projet est validé par les membres du Conseil Municipal.

Le Secrétaire de séance,

Bernard THILLAYS



Le Maire,

José RUIZ